

CARTE BANCAIRE
CIC

A0000000421010
CB
LE 31/03/25 A 17:45:56
BUREAU VALLEE C
CAHORS
46000
7592283
10057
75227250000022
#####4915
932E2D888B1A37CE
701 000054 23
C @
NO AUTO: 975025
MONTANT:

34,20 EUR

DEBIT
TICKET CLIENT
A CONSERVER

PAPETERIE

TOUCHES

MOBILIER

Bureau Vallée

INFORMATIQUE

IMPRIMERIE

BUREAUTIQUE

17:45:53

12.7 10/03/2025

7:46:07

ens



Client (3311) :

Entreprise Privée TRANSPORTS GRANGIE

REGOURD

ZONE INDUSTRIELLE

46000 CAHORS

FRANCE

Siren : 400395950

TVA intra. : FR02400395950

Facture n°I02220100012432
Du 31/03/2025

Article	Qté	PUHT	Taux TVA	Montant TVA	PVHT
2A CARTON+PP EXA	1	2,49 €	20,00 %	0,50 €	2,49 €
2A CARTON+PP EXA	1	2,49 €	20,00 %	0,50 €	2,49 €
3 5000 AGRAF 26/6G RAPID ESSE	3	1,82 €	20,00 %	1,09 €	5,48 €
1 STYLO BILLE 4 COULEURS SHINE ROUGE BIC	1	2,49 €	20,00 %	0,50 €	2,49 €
1 CORRECTEUR FRONTAL 8M WONDAY	1	1,04 €	20,00 %	0,21 €	1,04 €
1 CORRECTEUR LATERAL 8M WONDAY	1	1,04 €	20,00 %	0,21 €	1,04 €
1 BLOC 450 F POST IT JAUNE PASTEL 76X76MM	1	4,99 €	20,00 %	1,00 €	4,99 €
3 BRISTOL 125X200 5X5 BLANC X100 EXA	3	2,82 €	20,00 %	1,69 €	8,48 €
TOTAL HT					28,50 €
TOTAL TVA					5,70 €
Total TTC					34,20 €

Vous avez été accueilli(e) par GESTIONNAIRE
RAYON GESTIONNAIRE RAYON(id:2443) (Caisse
1 1)

Nom TVA	Montant HT	Taux TVA	Montant TVA	Montant TTC
Taux normal	28,50 €	20,00 %	5,70 €	34,20 €

Règlements

31/03/2025 17:45:53 - CB

34,20 €

CB le 31/03/25
Vau 01/04/25

Portable :	Tél. :	Signature du vendeur	Signature du client
Email. :			

Garantie légale de conformité : 2 ans à compter de la livraison du bien.

Le client reconnaît et accepte les conditions générales de vente figurant au recto des présentes. Le vendeur conserve la propriété des marchandises livrées jusqu'à l'encaissement effectif de toutes sommes dues par le client à quelque titre que ce soit. Des pénalités de retard égales à trois fois le taux d'intérêt légal en vigueur au jour de la facture seront applicables en cas de paiement postérieur à la date d'échéance figurant sur la facture. En cas d'impayés ou de rejet de chèque pour défaut de provision, les sommes recouvrées seront majorées à titre de clause pénale d'une somme forfaitaire de 40 euros.

Aucun escompte n'est pratiqué. Taux des pénalités en l'absence de paiement : 10 % l'an (base Exact/360J). En sus, une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement est fixée à 40 € par le décret n° 2012-1115 du 2 octobre 2012, due au créancier en cas de retard de paiement, conformément à l'article 121-II de la loi n° 2012-387 du 22 mars 2012.

BV CAHORS 694 CHEMIN DE BELLECROIX 46000 CAHORS FRANCE

SAS Au capital de 309230€ Siret : 92796373600016 SIREN : 9273963736 N° RCS : CAHORS 927963736 TVA : FR47 927963736 Code APE 4749Z